

Conférence de presse du Comité bourgeois « Oui à la réforme des retraites »

## Assurer le financement de nos retraites : Oui à la réforme des retraites

**Berne, le 23 juin 2017 – Avec la réforme des retraites, notre prévoyance vieillesse sera stabilisée et le financement des rentes des retraités actuels et futurs sera assuré. Un Comité bourgeois constitué de parlementaires PDC, PBD, PEV, PLR et pvl, ainsi que de représentants de l'économie, de jeunesses de partis, d'organisations féminines et de personnes âgées, s'engage pour la réforme des retraites dans l'optique de la votation populaire fédérale du 24 septembre 2017.**

L'évolution démographique et l'augmentation réjouissante de l'espérance de vie place le financement de la prévoyance vieillesse devant de grands défis. Après 20 ans sans réforme d'envergure, notre prévoyance vieillesse doit absolument être adaptée aux exigences futures. La réforme des retraites constitue un compromis qui permet d'affronter ces défis et qui touche pour la première fois l'ensemble de la prévoyance vieillesse (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers). La stabilité de notre système de retraites et le niveau de nos rentes seront ainsi assurés.

### **Un financement sûr !**

Sans réforme, le fonds de compensation AVS ne serait plus en mesure de payer les rentes d'ici 2035 déjà. Par ailleurs, la stabilité financière du 2<sup>e</sup> pilier est mise en cause par le taux élevé de conversion LPP. La réforme des retraites assure le financement des rentes actuelles et futures. Elle empêche l'émergence d'un déficit d'un milliard dans la prévoyance vieillesse, sur la base d'un financement équitable au moyen de la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que des cotisations des employés et des employeurs.

### **Une réforme équitable !**

Les personnes actives actuelles financent les rentiers chaque année à raison de 1,3 milliard de francs, du fait d'une redistribution inéquitable au sein de la prévoyance professionnelle. La réduction du taux de conversion LPP réduira de beaucoup cette iniquité.

### **Une solution sociale !**

La réforme des retraites assure le niveau actuel des rentes. Les personnes à bas revenus, les employés à temps partiel et les femmes sont les premières à bénéficier des mesures de compensation comprises dans le projet. Par ailleurs, la prévoyance vieillesse est modernisée et adaptée aux exigences actuelles du monde du travail. Il sera possible de prendre sa retraite de manière flexible entre 62 et 70 ans et par étapes. L'activité professionnelle à un âge avancé sera ainsi plus attractive, tandis que l'économie pourra bénéficier plus longtemps des compétences de personnes qualifiées.

## **Maintenir notre prévoyance vieillesse !**

La réforme des retraites est un des plus importants projets pour notre pays depuis des décennies, les blocages successifs ayant mis les deux piliers de notre prévoyance vieillesse dans une position instable. L'option la plus coûteuse consisterait à ne pas entreprendre de réforme, alors que le compromis présenté assure le maintien de notre système de retraites.

## **Contact**

- **Ruth Humbel**, Conseillère nationale PDC (AG)
- **Christine Egerszegi-Obrist**, ancienne Conseillère aux Etats PLR (AG)
- **Roland Grunder**, Co-président du Conseil suisse des aînés
- **Lorenz Hess**, Conseiller national PBD (BE)
- **Maja Ingold**, Conseillère nationale PEV (ZH)
- **Christophe Reymond**, Directeur général du Centre Patronal
- **Thomas Weibel**, Conseiller national pvl (ZH)